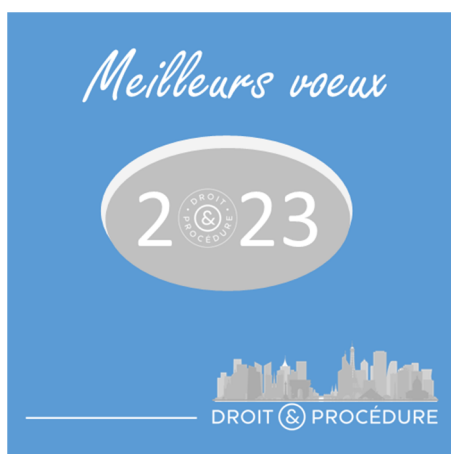




À l'attention des membres de Droit & Procédure



Chers Adhérents, chers Amis,

Au nom de votre conseil d'administration, je vous adresse à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse nouvelle année. Qu'elle vous apporte des joies, des succès dans vos projets, la ressource pour surmonter les difficultés lorsqu'elles se présentent et toujours l'entourage chaleureux de votre famille et de vos amis.

2022 a encore été une année d'intense activité pour notre association, comme nous vous en avons rendu compte lors de notre assemblée générale du 19 décembre.

2023 se présente comme une année de grands changements pour notre justice, puisque nous connaissons depuis quelques jours les principales mesures qui devraient naître des États généraux de la justice. Nous pouvons et devons contribuer à la mise en œuvre de ces mesures en mobilisant le savoir et l'expérience des membres de notre association pour que les réformes qui s'annoncent soient efficaces, notamment en étant adaptées au fonctionnement réel de nos juridictions, tel que nous le vivons quotidiennement.

Nous poursuivrons bien sûr nos activités, conformément à notre devise « Savoir et Partager ». Nous prévoyons ainsi d'ici l'été plusieurs conférences-débats, plusieurs conférences-club entre membres de l'association pour partager nos expériences sur un sujet pratique, les Ateliers de Procédure Civile, les Ateliers des Voies d'Exécution, nos enseignements à Campus, et nos participations aux enseignements de l'EFB et de l'ENM, sans compter nos nombreuses interventions sur des projets de texte ou des réflexions sur le fonctionnement de nos juridictions.

Vous avez été très présents en 2022 pour nous suggérer des sujets de travaux et proposer votre participation à nos activités. Continuez ! Aucun sujet n'est trop petit pour être proposé aux membres du conseil d'administration. Ce n'est qu'en mettant en commun nos expériences et nos idées que nous pourrions contribuer à améliorer et simplifier le fonctionnement de notre justice.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochains événements, et dans cette attente, je vous adresse à nouveau nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse nouvelle année.

Bien amicalement,

Antoine Kirry
Président de Droit & Procédure

www.droitetprocedure.com

Vous recevez ce mail en votre qualité d'adhérent de DROIT & PROCEDURE
Si vous ne souhaitez pas maintenir votre adhésion et continuer à recevoir nos messages,
merci d'en informer Véronique Jeandé (jeande.veronique@orange.fr)